

SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD, Avocats aux Barreaux de SENS et d'AUXERRE demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 60 85**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION **le MARDI 09 DECEMBRE 2025 à 11 Heures**

au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice, Salle ordinaire des dites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

UNE MAISON d'habitation à **BELLECHAUME (89210)** **14 rue du Professeur Ramon** - Lieudit « Les Vignes Basses »

Cadastrée : - Section D numéro 728 pour une contenance de 02 a 58 ca,
- Section ZE numéro 119 pour une contenance de 02 a 90 ca
et numéro 120 pour une contenance de 07 a et 94 ca. **Soit un total de 13 a et 42 ca.**

Comprenant : - sous-sol total,
- au rez-de-chaussée (surélevé) : une véranda, un salon, une cuisine ouverte, deux chambres,
une salle d'eau et des toilettes. **Surface : 153 m²** environ (hors Loi Carrez)

Avec **UNE TERRASSE** et **UN JARDIN**. Le bien est occupé au 20 août 2025, à la connaissance du poursuivant.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la SCP CROZAT - BARAULT - MAIGROT**, SELARL immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 414 974 246, dont le siège social est à TROYES (10000), 2 place Casimir Perier, prise en la personne de **Maître Jean-François CROZAT**, désigné par jugement du Tribunal d'Instance de TROYES en date du 24 août 2018 en qualité de Liquidateur Judiciaire à la procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire au bénéfice de

Ayant pour Avocats la SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD, représentée par Maître Karym FELLAH, Avocat au Barreau de SENS. **En présence de :**

- **Maître Emmanuelle JOLLY**, en sa qualité de Liquidateur Judiciaire de
ZAC des Vauguilletes, demeurant 1 boulevard des Noyers Pompons, 89100 SENS,

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de SENS le 18 mars 2025, ledit jugement passé en force de chose jugée.

MISE A PRIX : 33.000 Euros (Trente-trois mille euros) (Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats
postulant près le Tribunal Judiciaire de SENS.

Fait et rédigé à SENS (89), le 14 octobre 2025, signé : Maître Karym FELLAH.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/01204.

- A la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**, Avocats au Barreau de SENS et d'AUXERRE, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 60 85**.

- Sur le site **www.avoventes.fr** (documents anonymisés).

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 1^{er} DÉCEMBRE 2025 de 09 Heures à 10 Heures.